

L'Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (A.I.S.G.E.) recherche activement :

Des Patrouilleurs-euses scolaires

MISSION

- **Veiller à la sécurité des élèves** aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou, exceptionnellement, dans des secteurs plus éloignés des centres scolaires ;
- **Protéger les écoliers** des dangers de la circulation en facilitant leur traversée de la chaussée et en surveillant, dans la mesure du possible, leur comportement dans le trafic routier ;
- **Contribuer à leur éducation routière** en les incitant à mettre en pratique les règles de circulation ;
- **En cas de sinistre**, appliquer les règles de premiers secours et solliciter l'aide nécessaire, tout en veillant à la sécurité et au maintien de la patrouille.

PROFIL SOUHAITÉ

Nous recherchons des personnes flexibles et disponibles résidant dans l'une des communes mentionnées ci-dessous. Cette personne doit apprécier le contact avec les enfants, avoir de la pédagogie ainsi qu'une capacité à gérer le stress.

LIEUX DE TRAVAIL

Dans les communes de Trélex, Givrins, Genolier, Arzier-Le Muids, et/ou St-Cergue (à convenir selon planning de la patrouille scolaire).

HORAIRES

Le travail s'effectue durant les périodes scolaires vaudoises, aux heures d'entrée et de sortie des classes des élèves, selon le planning défini en début d'année scolaire (20 minutes par patrouille).

RÉMUNÉRATION

Le travail est rémunéré au même tarif horaire que les accompagnants Péditrain, à savoir de CHF 28.55 / heure + taux vacances.

ENTRÉE EN FONCTION

Contrat à durée indéterminée, à repouvoir de suite ou à convenir.

POSTULATION

☞ Si cette offre vous intéresse, merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature par courriel : rh@aisge.ch

Personnes retraitées bienvenues !

Il ne sera donné suite qu'aux dossiers correspondants au profil recherché.